

Puisqu'elle ne fait pas son devoir...
À quoi sert l'Assistance publique ?

Si vous venez à l'hôpital Sainte-Marguerite, vous verrez des salles pas trop propres et parfois dans les tasses de lait sur les tables, des mouches nager. La nourriture est pour ainsi dire inexistante, les malades se plaignent, et continuent à manger des aubergines pourries. Le personnel de l'hôpital a beau faire des efforts, l'Assistance publique de la rue Laffon ne donne rien. Et les tuberculeux blessés de guerre à Sainte-Marguerite se font de plus en plus brutaliser par le professeur Berthier.

L'Assistance publique de la rue Laffon ne donne rien, ni à Sainte-Marguerite, ni à un autre hôpital, surtout à l'hôpital F.F.I. de l'Hôtel-Dieu. Je sais que des bruits circulent. L'on dit du mal de l'Hôtel-Dieu. Il fallait donc se rendre compte ; c'est ce que je fis.

Certes, des améliorations sont nécessaires : pour la nuit par exemple, le nombre d'infirmières pourrait être doublé ; nos camarades blessés ne se plaignent pas quant aux soins ; ce qu'ils veulent, ce qu'ils ont droit d'avoir, c'est de la nourriture.

À l'hôpital, chacun fait ce qu'il peut, les infirmières, les médecins, le jeune lieutenant gestionnaire, infatigable ; ils obtiennent des autorités militaires un peu de ravitaillement. Car l'Assistance publique non seulement ne fournit rien, mais ne fait aucun effort ; elle donne par exemple 34 centigrammes de viande par malade, journellement, 27 centigrammes de poissons. Ces messieurs de l'Assistance trouvent que c'est suffisant, puisqu'ils sont même étonnés d'en avoir fourni tellement ! Par contre des légumes immangeables il y en a par kilos !

Si l'Assistance publique, M. Finance, par exemple, le Directeur, allait un peu plus à droite et à gauche au lieu d'attendre à son bureau que le gibier arrive par sa fenêtre, les malades de Marseille et les blessés F.F.I. ne seraient peut-être plus condamnés à mourir de faim. Le ravitaillement donne des rations, à condition qu'on lui en demande. L'Assistance publique reçoit 109 francs par jour pour chaque blessé F.F.I. Mais ce qu'elle donne à ce blessé ne vaut pas 20 francs.

L'Assistance publique existe pour s'occuper des hôpitaux et non seulement pour se faire payer. À quoi sert l'Assistance publique si chaque hôpital doit courir de lui-même à son ravitaillement ? Aucun hôpital ne le fait d'ailleurs, sauf l'Hôtel-Dieu.

Donc nous posons la question : À quoi sert l'Assistance publique ? Qui y siège ? Des résistants paraît-il. En tout cas, cette Assistance publique a toujours été un organisme vétuste et croulant, et aujourd'hui, quand de telles responsabilités pèsent sur ses épaules, elle montre la même incurie qu'autrefois, il n'y a qu'à simplement mettre à la tête de cette Assistance publique des hommes qui ne croupissent pas derrière leur table, qui ne prennent pas de l'argent sans donner de la marchandise.

Qu'on se mette dans la tête que l'ère des prébendes est passée et aussi, nous l'espérons, celle des incapables et des mauvaises volontés. Maltraiter des malades, maltraiter des blessés de la Patrie est une honte ; nous désignons le coupable : l'Assistance publique. Qu'on en tienne compte car, dans l'avenir qui se forme, d'autres hontes vont surgir, d'autres coupables vont émerger, à nous de prévenir et à nous de les frapper.

BES